

Master carrières judiciaires ou master carrière droit social ?

Par **manoune63**, le **09/06/2014** à **19:34**

Bonjour, je suis en L2 de droit. Plus tard, je souhaiterais faire magistrat et donc il faudra se préparer au redoutable concours d'entrée à l'ENM. On m'a conseillé de faire un master Carrières judiciaires à Bordeaux. Seulement, voilà, j'ai de sérieux doutes maintenant : je me dis que si j'échoue au concours d'entrée à l'ENM, je ne sais pas comment me réorienter après. Du coup, j'ai un plan B, faire un master de droit social et m'orienter vers le droit du travail car je me dis qu'actuellement, c'est un secteur porteur. Pourriez-vous m'indiquer quel serait votre choix d'orientation et comment me préparer au mieux au concours d'entrée à l'ENM ? Merci.

Par **Alister**, le **09/06/2014** à **20:33**

Bonsoir manoune,

A mon avis, il est plus sage de choisir quelque chose que vous souhaitez réellement faire en premier lieu. Même si de manière pragmatique, il est vrai qu'il y a pas mal de postes en droit social, il y a par conséquent aussi beaucoup de monde qui souhaitent s'orienter vers ce secteur, donc pas mal de concurrence.

Je ne peux malheureusement pas te conseiller sur la préparation au concours de l'ENM ne souhaitant pas le préparer, mais à ta place je continuerais à évoquer cette option du master carrière judiciaire qui me semble être opportun pour préparer le concours d'entrée. Par ailleurs, il y a un grand nombre de professions différentes dans les tribunaux et vers lesquelles il est possible de s'orienter.

Rien ne vous empêche par ailleurs, de choisir de refaire un Master (en droit social ou ailleurs) si vous le souhaitez.

Dans tous les cas bon courage, votre projet se précisera avec les années, je n'en doute pas.

Par **manoune63**, le **09/06/2014** à **23:34**

Votre réponse me paraît intéressante. Cependant, il faut toujours, pour ce type de concours, envisager un plan B. Du moins, c'est ce que je pense. Ou alors, éventuellement, passer d'autres concours administratifs.

Par **joaquin**, le **10/06/2014** à **08:16**

Bonjour,

Vous pouvez effectivement envisager de passer d'autres concours : commissaire de police (si le métier de policier vous tente), greffier en chef. Pour ces deux concours, le master carrières judiciaires sera plus approprié qu'un master droit social. Après, il existe d'autres concours de la fonction publique à dominante juridique (inspecteur des impôts, du travail, de la répression des fraudes...). Pour ces concours, les épreuves sont très variées. Il faut se renseigner auprès des administrations concernées.

Cordialement
JG

Par **manoune63**, le **10/06/2014** à **09:18**

Ne pouvez-vous cependant pas me renseigner sur comment me préparer au mieux au concours d'entrée à l'ENM ?

Par **joaquin**, le **10/06/2014** à **11:35**

Bonjour,

Sur le site de l'école nationale de la magistrature, vous aurez certainement toutes les infos utiles : matières à préparer, date des concours, résultats des années précédentes, annales....

Cordialement
JG

Par **manoune63**, le **11/06/2014** à **09:36**

Concrètement, je voudrais savoir s'il est possible de tenter le concours d'entrée à l'ENM sans passer par une prépa, c'est-à-dire directement après le master. En effet, j'ai pu constater que le coût d'inscription à ces prépas était onéreux.

Par **bulle**, le **11/06/2014** à **12:18**

Bonjour,

En théorie, oui vous pouvez ne pas faire de Prépa.

Mais en pratique la Prépa est quasi indispensable sachant que le concours de la magistrature est l'un des plus sur et que la concurrence est rude!

Par **Jay68360**, le **11/06/2014** à **21:22**

Bonsoir,

L'ENM propose également une prépa intégrée, avec des places attribuées selon le mérite de l'étudiant, et certaines sur critères sociaux.

Je ne sais pas personnellement ce qu'elle vaut, mais étant donné que c'est directement l'ENM qui l'assure, on peut penser qu'elle est de qualité et que les intervenants sont très au courant des exigences du concours. Ce serait peut-être une piste à creuser, elle est certainement moins coûteuse.

http://www.enm-justice.fr/detail-actu.php?CSPPARTC_action=article&CSPPARTC_articleUID=1443&Aname=Classes_preparatoires_d

Par **manoune63**, le **12/06/2014** à **16:09**

Serai-il possible de l'intégrer en parallèle du Master 2 ?

Par **Altaii_Officiel**, le **12/06/2014** à **17:44**

Bonjour,

J'étais en Master 1 Droit pénal et carrières judiciaires à Bordeaux cette année. Les professeurs nous ont déconseillé d'intégrer une prépa en parallèle du Master 2. Selon eux, si on fait son année de Master 2 correctement, il n'est pas possible de faire une prépa... Après ce n'est qu'un conseil, il est possible que certaines personnes y arrivent.

Par **manoune63**, le **12/06/2014** à **18:37**

D'accord, c'est bien ce que je pensais.

Par **ainezumi**, le **13/06/2014** à **15:28**

Bonjour,

Effectivement, je suis l'avis d'Alister. Fais non pas un M2 "pour te préparer à..." ou un M2 "parce que c'est porteur...", fais un M2 que tu as envie de faire! La fisca aussi c'est porteur, la PI aussi c'est porteur, et pourtant si on n'aime pas, ça devient vite un enfer...

Par ailleurs, à mon humble avis il t'est toujours possible de changer d'avis. Moi aussi en L1 je voulais faire l'ENM j'avais même été faire ma L1 à Bordeaux exprès... Aujourd'hui je finis mon M2 en formation continue, après avoir bossé en tant que Juriste, et j'ai plus envie du tout de devenir magistrate... du coup, qu'aurais-je bien pu faire d'un M2 carrières judiciaires?

Non, fais ce qui te plaît, et le reste suivra. Qui plus est, tu peux te préparer au concours en même temps qu'un M2, quand on veut, on peut. Beaucoup de ceux qui ont suivi mon M2, ont fait un DU en parallèle, participé à un concours international qui, et j'insiste, était à préparer de façon intensive sur 7 mois en même temps que le M2, et en plus de tout ça, étaient inscrit à l'IEJ et ont réussi leur CRFPA.

Bon, certes, l'ENM c'est plus dur... ben tu fais pas de concours international ni de DU, tu fais ton M2 et ta prépa (et accessoirement, tu ne sors plus et tu chronomètres tout ce que tu fais un peu comme en première année de médecine).

Quand on veut, on peut sérieusement.

Donc voilà, fais ce que tu as envie de faire, parce que ça motive à exceller dans le domaine qui nous plaît.

Pour ce qui est de la prépa à faire ou à ne pas faire, je pense qu'il faut se donner un maximum de chances et que ce n'est pas de trop de pouvoir s'entraîner effectivement à un concours. Certes, les profs ont tendance à dire "tu t'abonnes à une revue que tu lis dans tes toilettes, et ça coule de source" (si si, véridique...), comme quoi, il ne faut pas écouter tout ce que disent les profs non plus.

Après, ce n'est que mon humble avis... :)

Par **manoune63**, le **13/06/2014** à **17:09**

D'accord, je vais suivre chacun de vos conseils :).

Par **manoune63**, le **14/06/2014** à **22:10**

Même si la fisca est un secteur très porteur, ce n'est pas un secteur qui m'attire. En revanche, le droit du travail, secteur tout aussi porteur actuellement, m'intéresse.

J'envisage également (si j'échouais au concours d'entrée à l'ENM) de passer le concours pour rentrer à l'Ecole Nationale des Greffes de Dijon.